

TABLEAU XIV

---

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

---

---

TABEL XIV

---

MINISTERIE VAN STAATSHUISHOUDKUNDIGE ZAKEN

TABLEAU XIV. — MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES.

Articles.	DÉSIGNATION  DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	DÉPENSES DE — UITGAVEN VAN	
		Dépenses normales de 1919. — Normale uitgaven van 1919.	Dépenses provoquées par la guerre. — Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.
<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>			
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	a) Traitement du Ministre . . . . .	21,000 »	»
1	b) Indemnité de représentation . . . . .	9,000 »	»
2	Traitements et indemnités des fonctionnaires, employés et gens de service, ainsi que des membres du Conseil de Gouvernement. — Études et missions. . . . .	471,750 »	828,250 »
3	Frais de route, de séjour et de déplacement du Ministre, des fonctionnaires, employés et gens de service, ainsi que des membres du Conseil de Gouvernement. — Jetons de présence et frais de route et de séjour des membres du Comité juridique. . . . .	30 000 »	70,000 »
4	Matériel . . . . .	415,000 »	879,400 »
5	Bibliothèque . . . . .	125,000 »	»
TOTAL DU CHAPITRE I <sup>er</sup> . . . . .		1,071,750 »	1,777,350 »
<b>CHAPITRE II.</b>			
6	Œuvres de l'hygiène sociale de l'enfance. Subsidés aux œuvres de l'hygiène sociale de l'enfance . . . . .	21,000,000 »	1,000,000 »
<b>CHAPITRE III.</b>			
COMITÉS D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET AUTRES ORGANISMES DE L'ESPÈCE QUI SERAIENT CRÉÉS À L'ÉTRANGER. — LIQUIDATION DES DÉPENSES APPARENTES AU CONSEIL ÉCONOMIQUE SUPPRIMÉ ET AUX ORGANISMES QUI S'Y RATTACHAIENT.			
7	Traitements et indemnités des membres et du personnel. — Missions — Études . . . . .	»	113,000 »
8	Frais de route, de séjour et de déplacements . . . . .	»	30,000 »
9	Matériel . . . . .	»	60,000 »
TOTAL DU CHAPITRE III . . . . .		»	203,000 »

TABEL XIV. — MINISTERIE VAN STAATSHUISHOUDKUNDIGE ZAKEN.

1919. 1919.	DÉPENSES ARRIÉRÉES. (Ces dépenses incombent, pour leur totalité, au compte de la guerre.) — ACHTERSTELLIGE UITGAVEN. (Deze uitgaven komen, voor het totaal, voor rekening van den oorlog.)	AANWIJZING  VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Arti- elen.
Total des crédits. — Totaal der credieten.			
		<b>EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.</b>	
		<b>EERSTE HOOFDSTUK.</b>	
		HIDDENBEHEER.	
21,000 »	»	a) Jaarwedge van den Minister. . . . .	1
9,000 »	750 »	b) Kosten van vertoon . . . . .	1
1,300,000 »	10,000 »	Jaarwedden en vergoedingen van de ambtenaren, beambten en dienstlieden alsmede die der leden van den Regeeringsraad — Studien en zendingen.	2
100,000 »	»	Reis-, verblijf en verplaatsingskosten van den Minister, van de ambtenaren, beambten en dienstlieden, alsmede van de leden van den Regeeringsraad, — Zittingen en reis- en verblijfkosten van de leden van het Gerechtelyk Comité.	3
1,294,100 »	40,000 »	Materieel . . . . .	4
125,000 »	2,000 »	Bibliotheek . . . . .	5
2,849,100 »	52,750 »	TOTAAL VAN HOOFDSTUK I.	
		<b>HOOFDSTUK II.</b>	
22,000,000 »	»	Werken voor maatschappelyk kinderen-welzijn. Toelagen aan werken voor maatschappelyk kinderen-welzijn.	6
		<b>HOOFDSTUK III.</b>	
		COMITEETEN VOOR ECONOMISCHE STUDIEN EN ANDERE SOORTGELIJKE ORGANISMEN, WELKE IN HET BUITENLAND ZOU DEN WORDEN INGESTELD. — AANZUVERING VAN DE UITGAVEN STAANDE IN VERBAND MET DEN AFGESCHAFTEN STAATSHUISHOUDKUNDIGEN RAAD EN DAARAA N VERBONDEN ORGANISMEN.	
113,000 »	5,000 »	Jaarwedden en vergoedingen van de leden en van het personeel — Zendingen. — Studien.	7
30,000 »	1,000 »	Reis-, verblijf- en verplaatsingskosten . . . . .	8
60,000 »	15,500 »	Materieel . . . . .	9
203,000 »	21,500 »	TOTAAL VAN HOOFDSTUK III.	

TABLEAU XIV. — MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES (suite).

Articles.	DÉSIGNATION  DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	DÉPENSES DE — UITGAVEN VAN	
		Dépenses normales de 1919. — Normale uitgaven van 1919.	Dépenses provoquées par la guerre. — Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.
<b>CHAPITRE IV.</b>			
PENSIONS. — SECOURS. — DÉPENSES IMPRÉVUES.			
10	Premier terme de pension à accorder à des fonctionnaires, employés et gens de service.	»	»
11	Secours à accorder à défaut de pension ou dans des circonstances exceptionnelles, en cas de pension minime . . . . .	»	»
12	Dépenses imprévues non libellées au budget. Secours pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires et employés décédés en activité de service ou en retraite, et dont la famille se trouve dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles désignées à l'article 11, qui n'ont pas droit à une pension . . . . .	10,000 »	»
TOTAL DU CHAPITRE IV . . . . . fr.		10,000 »	»
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>			
<b>CHAPITRE V.</b>			
13	Indemnités de vie chère aux fonctionnaires, employés et agents salariés. . . . .	»	192,500 »
<b>RÉCAPITULATION.</b>			
<b>Première section. — Dépenses ordinaires.</b>			
Chapitre I . . . . .		1,071,750 »	1,777,350 »
Id. II . . . . .		21,000,000 »	1,000,000 »
Id. III . . . . .		»	203,000 »
Id. IV . . . . .		10,000 »	»
TOTAL DES DÉPENSES ORDINAIRES. . . . . fr.		22,081,750 »	2,980,350 »
<b>Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.</b>			
Chapitre V . . . . .		»	192,500 »
TOTAL DU TABLEAU XIV (Ministère des Affaires économiques). . . . . fr.		22,081,750 »	3,172,850 »

TABEL XIV. — MINISTERIE VAN STAATSHUISHOUDKUNDIGE ZAKEN (VERVOLG).

1919. 1919.	DÉPENSES ARRIÉRÉES. (Ces dépenses incombent, pour leur totalité, au compte de la guerre.) — ACHTERSTELLIGE UITGAVEN. (Deze uitgaven komen, voor het totaal, voor rekening van den oorlog.)	AANWIJZING  VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERF DER UITGAVEN.	Artikelen.
Total des crédits. — Totaal der credieten.			
		<b>HOOFDSTUK IV.</b>	
		PENSIOENEN. — HULPGELD. — ONVOORZIENE UITGAVEN.	
		Eerste pensioen-termijn te verleen en aan ambtenaren, beambten en dienstlieden.	10
		Hulpgeld te verleen en bij gebrek aan pensioen of in buitengewone omstandigheden in geval van gering pensioen	11
		Onvoorziene uitgaven niet voorkomende op de begrooting Hulpgeld voor kosten van laatste ziekte en van begraafnis van overleden ambtenaren en beambten, in werkelijken dienst of oprustgeld, wier familie in eenen ongelukkigen toestand verkeert — Hulpgeld te verstrekken bij uitzondering aan personen niet vermeld bij artikel 11, die geen recht hebben op pensioen.	12
10,000 »	»		
10,000 »	»	TOTAAL VAN HOOFDSTUK IV.	
		<b>TWEEDE SECTIE. — UITZONDERLIJKE UITGAVEN.</b>	
		<b>HOOFDSTUK V.</b>	
		Duurtetoelagen aan ambtenaars, beambten en bezoldigde agenten.	13
192,500 »	»		
		<b>OPSOMMING.</b>	
		Eerste sectie. — Gewone uitgaven.	
		Hoofdstuk I.	
2,849,100 »	52,750 »		
22,000,000 »	»	Id. II.	
203,000 »	21,500 »	Id. III.	
10,000 »	»	Id. IV.	
25,062,100 »	74,250 »	TOTAAL DER GEWONE UITGAVEN.	
		Tweede sectie. — Uitzonderlijke uitgaven.	
		Hoofdstuk V.	
192,500 »	»		
25 254,600 »	74,250 »	TOTAAL VAN TABEL XIV (Ministerie van Staatshuishoudkundige Zaken).	

(188)

BUDGET DE L'EXERCICE 1949

---

DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU XIV

---

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

## BUDGET DE L'EXERCICE 1919.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des develop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>			
		<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>			
		ADMINISTRATION CENTRALE			
1	a.	Traitement du Ministre . . . . .			fr.
	b.	Frais de représentation . . . . .			
		Traitements et indemnités des fonctionnaires, employés et gens de service, ainsi que des membres du Conseil de Gouvernement Études et missions :			
		GRADES.	NOMBRE d'agents.	MONTANT de la dépense.	
2	a.	<i>Personnel définitif.</i>			
		Secrétaire général . . . . .	1	12 000 »	
		Directeur général . . . . .	1	10 000 »	
		Chef de cabinet . . . . .	1	8 000 »	
		Directeurs . . . . .	6	50 200 »	
		Chefs de division . . . . .	7	42 200 »	
		Chefs de bureau . . . . .	11	57 000 »	
		Sous-chefs de bureau . . . . .	13	47 400 »	
		Commis . . . . .	8	24,400 »	259,900 »
		Archivistes . . . . .	»	»	
		Sténo-dactylographes . . . . .	»	»	
		Dactylographes . . . . .	»	»	
		Huissier surveillant . . . . .	1	2,800 »	
		Huissiers . . . . .	2	4,600 »	
		Messagers . . . . .	»	»	
		Garçon de bureau . . . . .	1	1,300 »	
	b.	<i>Personnel temporaire.</i>			
		Secrétaire du Conseil de Gouvernement . . . . .	1	2 000 »	
		Chefs de bureau . . . . .	3	13,000 »	
		Sous-chefs de bureau . . . . .	2	7,300 »	
		Commis . . . . .	19	63 200 »	
		Archivistes . . . . .	7	16 350 »	
		Sténo-dactylographes . . . . .	6	19 895 »	227,635 »
		Dactylographes . . . . .	18	45 990 »	
		Garçons de bureau . . . . .	18	45 375 »	
		Boute-feux . . . . .	2	5 475 »	
		Concierges . . . . .	2	1 430 »	
		Nettoyeuses . . . . .	5	6,000 »	
		Chauffeur . . . . .	1	1,740 »	
	c.	Indemnités diverses : cabinet du ministre, travaux extraordinaires, etc. . . . .			fr. 26,600 »
	d.	Augmentations de traitements, nominations de nouveaux agents . . . . .			81,045 »
	e.	Personnel à recruter à l'administration centrale, en vue de la mise en vigueur et de l'application de la loi sur la réparation des dommages résultant des faits de la guerre . . . . .			120,000 »
	f.	Personnel à recruter pour la direction générale de l'hygiène sociale de l'enfance . . . . .			54,800 »
	g.	Traitements et indemnités des membres du Conseil de Gouvernement . . . . .			60,000 »
	h.	Études et missions à confier à des personnes étrangères au département. Commission d'amnistie de Spa, missions en Allemagne, etc. . . . .			470,000 »
				A REPORTER. . . . .	fr.

## DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1919.	DÉPENSES antérieures	<i>Observations.</i>
21,000 » 9,000 »	» 750 »	
1,500,000 »	10,000 »	
1,350,000 »	10,750 »	



## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1919.	DÉPENSES arriérées.	<i>Observations.</i>
1,330,000 »	10,750 »	
100,000 »	.	
1,294,100 »	40,000 »	
125,000 »	2,000 »	
2,849,100 »	52,750 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1919.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE II.</b>		
OEUVRES DE L'HYGIÈNE SOCIALE DE L'ENFANCE (4).		
Subsides aux œuvres de l'hygiène sociale de l'enfance :		
6	a.	Subventions à accorder conformément à la loi projetée, relative à l'OEuvre nationale de l'enfance (consultations de nourrissons, alimentation des enfants en bas-âge, repas scolaires, colonies d'enfants débiles, etc.) . . . . . fr. 21,000,000 »
	b.	Subventions à accorder conformément à la loi projetée, relative à l'OEuvre nationale des orphelins de la guerre . . . . . 4,000,000 »
<b>CHAPITRE III.</b>		
COMITÉS D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET AUTRES ORGANISMES DE L'ESPÈCE QUI SERAIENT CRÉÉS À L'ÉTRANGER. — LIQUIDATION DES DÉPENSES AFFÉRENTES AU CONSEIL ÉCONOMIQUE SUPPRIMÉ ET AUX ORGANISMES QUI S'Y RATTACHAIENT.		
Personnel. Traitements et indemnités du personnel et des membres des Comités d'études économiques, des organismes de l'espèce qui seraient créés à l'étranger et du Conseil économique. — Frais de mission, de représentation, d'études confiées à des spécialistes étrangers à l'administration :		
7	a.	Comités d'études économiques . . . . . { Bureau de Berne . . . fr. 28,000 » } 59,800 »
		Id. de Rome . . . . . { . . . . . 11,800 » } . . . . .
	b.	Autres organismes qui seraient créés à l'étranger . . . . . 55,140 »
	c.	Conseil économique . . . . . { Secrétariat . . . . . 8,550 » } 18,060 »
Id. de La Haye . . . . . { . . . . . 6,185 » } . . . . .		
Frais de route, de séjour et de déplacement des membres et du personnel :		
8	a.	Comités d'études économiques . . . . . 8,500 »
	b.	Autres organismes de l'espèce qui seraient créés à l'étranger . . . . . 14,000 »
	c.	Conseil économique . . . . . 7,500 »
Matériel		
a.	Comités d'études économiques :	
	Fournitures de bureau, imprimés, journaux, achat et entretien du mobilier, nettoyage des locaux, etc. . . . .	Bureau de Berne . . . . . 6,500 »
		Id. de Rome . . . . . 5,500 »
	Chauffage et éclairage . . . . .	Bureau de Berne . . . . . 4,000 »
		Id. de Rome . . . . . 4,000 »
Location d'immeubles. Assurances . . . . .	Bureau de Berne . . . . . 3,500 »	
Id. de Rome . . . . . 3,500 »		
b.	Autres organismes de l'espèce qui seraient créés à l'étranger . . . . . 16,455 »	
A REPORTER. . . . . fr.		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1919.	DÉPENSES arriérées.	<i>Observations.</i>
22,000,000 »	»	(4) Voir note-annexe page 560.
115,000 »	5,000 »	ART. 7 à 9. — Les Comités d'Études économiques de Berne et de Rome ont pour mission l'étude des relations économiques actuelles de notre pays avec la Suisse et l'Italie, et des moyens propres à en favoriser le développement. Le Conseil économique constituait un organisme consultatif appelé à examiner toutes les questions et les projets relatifs à la restauration du pays en général, qui lui étaient soumis par le Ministre et au sujet desquels il émettait ses avis. (A. R. du 13 octobre 1917)
50,000 »	4,000 »	
145,000 »	6,000 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1919.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	<b>DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.</b>		REPORT . . . fr.												
	c.	Conseil économique :														
9		Fournitures de bureau, imprimés, jour- naux. Achat et entretien du mobilier. Nettoyage des locaux, etc . . . . .	<table border="0"> <tr> <td>Secrétariat . . . . fr.</td> <td>5 000</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>Bureau de Londres . . . . .</td> <td>825</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>Id. de La Haye . . . . .</td> <td>750</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>Secrétariat . . . . .</td> <td>1,000</td> <td>»</td> </tr> </table>	Secrétariat . . . . fr.	5 000	»	Bureau de Londres . . . . .	825	»	Id. de La Haye . . . . .	750	»	Secrétariat . . . . .	1,000	»	} 16,865 »
Secrétariat . . . . fr.	5 000	»														
Bureau de Londres . . . . .	825	»														
Id. de La Haye . . . . .	750	»														
Secrétariat . . . . .	1,000	»														
	Chauffage et éclairage . . . . .	<table border="0"> <tr> <td>Bureau de Londres . . . . .</td> <td>750</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>Id. de La Haye . . . . .</td> <td>300</td> <td>»</td> </tr> </table>	Bureau de Londres . . . . .	750	»	Id. de La Haye . . . . .	300	»								
Bureau de Londres . . . . .	750	»														
Id. de La Haye . . . . .	300	»														
	Location d'immeubles. Assurances . . . . .	<table border="0"> <tr> <td>Bureau de Londres . . . . .</td> <td>2,890</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>Id. de La Haye . . . . .</td> <td>1,875</td> <td>»</td> </tr> </table>	Bureau de Londres . . . . .	2,890	»	Id. de La Haye . . . . .	1,875	»								
Bureau de Londres . . . . .	2,890	»														
Id. de La Haye . . . . .	1,875	»														
	Location d'une automobile pour le secrétariat (Paris) . . . . .	5,475	»													
<b>TOTAL DU CHAPITRE III . . . fr.</b>																
<b>CHAPITRE IV.</b>																
PENSIONS — SECOURS. — DÉPENSES IMPRÉVUES.																
10	»	Premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires, employés et gens de service . . . . .														
11	»	Secours à accorder à défaut de pension ou, dans des circonstances exceptionnelles, en cas de pension minime . . . . .														
12	»	Dépenses imprévues, secours pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires et employés décédés en activité de service ou en retraite et dont la famille se trouve dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes, autres que celles désignées à l'article 11, qui n'ont pas droit à une pension . . . . .														
<b>TOTAL DU CHAPITRE IV. . . fr.</b>																
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>																
<b>CHAPITRE V.</b>																
VIE CHÈRE.																
13	»	Subvention de vie chère aux fonctionnaires, employés et agents salariés . . . . .														

## DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1949	DÉPENSES arriérées.	<i>Observations.</i>
143,000 »	6,000 »	
60,000 »	15,500 »	
203,000 »	21,500 »	
10,000 »	»	
10,000 »	»	
192,500 »	»	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1919.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<h2>Récapitulation.</h2> <hr/>	
<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>	
I.	Administration centrale . . . . .
II.	Oeuvres de l'hygiène sociale de l'enfance . . . . .
III.	Comités d'études économiques et autres organismes de l'espèce qui seraient créés à l'étranger. — Liquidation des dépenses afférentes au conseil économique supprimé et aux organismes qui s'y rattachaient . . . . .
IV.	Pensions. — Secours — Dépenses imprévues . . . . .
<b>TOTAL DES DÉPENSES ORDINAIRES. . . . . fr.</b>	
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>	
V.	Vic chère . . . . .
<b>TOTAL (Ministère des Affaires économiques). . . . . fr.</b>	

## DEVELOPPEMENTS. -- DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1919.	DÉPENSES arriérées	<i>Observations.</i>
2,849,100 »	52,750 »	
22,000,000 »	»	
205,000 »	21,500 »	
10,000 »	»	
25,062,100 »	74,250 »	
192,500 »	»	
23,254,600 »	74,250 »	

## CHAPITRE II.

## NOTE.

## SUBSIDES AUX ŒUVRES DE L'HYGIÈNE SOCIALE DE L'ENFANCE.

Littéra a. La somme de 21,000,000 de francs résulte de l'exposé ci-après :

1° *Consultations de nourrissons.* — La dépense envisagée pour l'établissement d'une consultation de nourrissons est de 1,200,000 francs. Comme il faudra, après le vote du projet de loi, un certain temps avant d'en arriver à une exécution complète du programme, un crédit de 500,000 francs suffira pour les besoins de l'année courante.

2° *Gouttes de lait.* — Si l'on se réfère aux résultats récents, on ne constate pas de modifications importantes dans la situation des Gouttes de lait. Seul, jusqu'ici, le Comité provincial de Liège a fait part de la suppression de deux œuvres de l'espèce, en indiquant comme motifs : désertion des femmes, reprise des locaux, fatigue du personnel volontaire. Il est à présumer que des mesures seront prises pour rétablir l'ancien état de choses; mais il n'en est pas moins vrai que le dernier motif : « fatigue du personnel volontaire », pourrait se généraliser; c'est pourquoi un accroissement des subventions est à envisager. D'autre part, si quelques œuvres ont été supprimées, cette suppression est compensée par la création d'autres œuvres de l'espèce; à Bruxelles, la fréquentation des Gouttes de lait s'accroît au lieu de diminuer.

Les besoins d'une période semestrielle sont évalués à 4,000,000 de francs

3° *Cantines d'enfants débiles.* — D'après les derniers renseignements, le mouvement des cantines d'enfants débiles paraît être légèrement supérieur à la moitié de celui observé il y a six mois.

En 1918, les dépenses pour ces cantines se sont élevées à fr. 6,065,219.20; le Comité National n'y intervenait que pour un tiers, tandis que le projet de loi met la moitié à charge de l'Etat.

On peut escompter une diminution prochaine du prix des vivres; mais, d'autre part, il est à prévoir que, pour le fonctionnement des cantines, on ne continuera pas à disposer d'un personnel volontaire en nombre suffisant. Tout considéré, une somme de 4,500,000 francs est présumée nécessaire pour les besoins d'un semestre.

4° *Cantines maternelles.* — Il y a un certain fléchissement dans le mouvement de ces cantines. Le nombre de protégées, de 1,902 qu'il était à Bruxelles fin août 1918, est tombé à 1,115 fin février 1919. L'amélioration progressive des conditions de l'existence fait prévoir la disparition de certaines œuvres d'importance secondaire; mais pour les autres, il faut envisager une augmentation des frais d'administration. Les dépenses sont évaluées à 800,000 francs pour un semestre.

5° *Repas scolaires.* — En 1918, l'œuvre des repas scolaires a réclamé une dépense de 28,777,000 francs, déduction faite des sommes payées pour repas fournis aux étrangers et aux évacués.

Deux mille œuvres de l'espèce fonctionnaient pendant les derniers mois de l'occupation; on peut estimer à 500, soit 25 %, celles qui ont fermé leurs portes, mais ce sont des œuvres rurales pour lesquelles les allocations étaient plutôt minimes. Des calculs approximatifs permettent de conclure à une diminution de dépenses de 4,200,000 francs pour l'ensemble du pays, en sorte que le chiffre total des prévisions pour une année se réduit à 24,577,000 francs.

Tout compte fait, la dépense peut être évaluée à 8,500,000 francs pour un semestre.

6° *Colonies d'enfants débiles.* — Le Gouvernement projette en ce moment l'acquisition de quatre propriétés, dont les prix s'élèveraient en tout à 1 million.

L'entretien des enfants en colonies est évalué à 1,500,000 francs pour un semestre.

7° *Subside aux œuvres.* — L'évaluation est de 500,000 francs pour six mois.

8° *Subside à l'Œuvre Nationale de l'Enfance.* — Si l'Œuvre Nationale de l'Enfance ne peut disposer, dès le début de son activité, des ressources qui lui seront nécessaires, elle devrait être subsidiée à concurrence d'une somme qui peut être évaluée à 100,000 francs.

## RÉCAPITULATION.

Consultations de nourrissons . . . . .	fr.	500,000	»
Gouttes de lait . . . . .		4,000,000	»
Cantines d'enfants débiles . . . . .		4,500,000	»
Cantines maternelles . . . . .		800,000	»
Repas scolaires . . . . .		8,500,000	»
Colonies (achat de propriétés) . . . . .		1,000,000	»
Id. (entretien des enfants) . . . . .		1,500,000	»
Subsides aux œuvres . . . . .		500,000	»
Subside à l'Œuvre Nationale de l'Enfance . . . . .		100,000	»
		<hr/>	
	fr.	21,000,000	»

Littéra b. La somme de 1,000,000 de francs est déterminée par les considérations suivantes :

Les subsides alloués à l'Œuvre Nationale des Orphelins de la guerre par le Comité National en 1918 se sont élevés à 1,750,000 francs et ont été utilisés exclusivement à la distribution de secours mensuels aux orphelins

« définitifs ». L'octroi par l'État de pensions à ces enfants, en exécution de la loi sur les dommages de guerre aux personnes, aura pour conséquence de mettre fin à ces secours ou tout au moins de les réduire considérablement.

Par contre, si l'Œuvre Nationale des Orphelins de la guerre a pu, au cours de l'année 1918, imputer sur ses ressources propres la totalité des autres secours accordés à ses protégés, soit fr. 570,502.24, non compris les allocations prélevées sur les produits de la souscription nationale, il n'est pas certain qu'il en soit encore de même dans l'avenir.

Le service de l'instruction professionnelle des orphelins défunts entraînera notamment des dépenses plus élevées à mesure que l'activité de l'Œuvre s'étendra en cette matière et, aussi, à mesure que les enfants avanceront en âge.

Le Comité National de Secours et d'Alimentation étant appelé à disparaître dans un avenir prochain, l'Œuvre Nationale aura également sans doute à assumer la charge très onéreuse de la fourniture de vêtements et de chaussures à ses protégés.

Enfin, il semble que l'on doive assurer à cette Œuvre la possibilité de réaliser, dès qu'elle en constatera l'opportunité, les mesures nouvelles qui seront reconnues utiles pour le bien des enfants.

Dans un autre ordre d'idées, on n'est pas fixé sur le point de savoir si les subsides de l'État seront réservés exclusivement à l'Œuvre Nationale ou s'ils pourront être accordés, dans une certaine mesure, à des œuvres privées qui poursuivraient une action à peu près identique.

De ces divers chefs et tenant compte de ce que le Comité National pourra sans doute poursuivre ses interventions au profit de l'Œuvre Nationale jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 1919, il y a lieu de prévoir au budget un crédit de 1,000,000 de francs, affecté à des subsides à l'Œuvre Nationale et, éventuellement, à d'autres œuvres, à mesure des besoins dûment établis.

(562)